



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 juillet 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Point 72 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Promotion et protection des droits de l'homme :**  
**questions relatives aux droits de l'homme, y compris**  
**les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif**  
**des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

## **Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Établi en application de la résolution [72/166](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport donne un aperçu des activités du Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe d'août 2017 à juillet 2019.

Il met en évidence les accomplissements du Centre et décrit brièvement les mesures prises par celui-ci pour répondre plus rationnellement et plus efficacement au besoin et à la demande croissants d'appui et d'assistance technique visant à promouvoir les droits de l'homme dans les pays qu'il couvre.

---

\* [A/74/150](#).



## I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 72/166 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quatorzième session, un rapport sur l'application de la résolution. Il donne un aperçu des activités et des accomplissements du Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe (le Centre) d'août 2017 à juillet 2019.

2. Le Centre a été créé en 2009 à Doha (Qatar) par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Ayant reçu pour mandat, en vertu de la résolution 60/153 (2005) de l'Assemblée générale, de mener des activités de formation et de documentation dans le domaine des droits de l'homme, le Centre a pour objectif de promouvoir les droits de l'homme dans la région arabe<sup>1</sup> et en Asie du Sud-Ouest<sup>2</sup> (Afghanistan, Iran et Pakistan). En collaboration avec les gouvernements, les institutions spécialisées et les programmes des Nations Unies, les institutions nationales de protection des droits de l'homme et les organisations de la société civile, le Centre fournit des ressources et des moyens de formation pour l'éducation en matière de droits de l'homme conformément aux normes internationales dans ce domaine.

3. Le Centre cherche à améliorer les connaissances et à sensibiliser les populations aux droits de l'homme en renforçant les capacités et en développant les compétences. Il fournit aussi des ressources spécialisées afin de promouvoir le respect des valeurs et des principes liés aux droits de l'homme.

4. Au cours la période considérée, le Centre a concentré ses efforts sur deux orientations stratégiques : a) continuer à améliorer sa rationalisation et son efficacité pour répondre aux nouveaux besoins en faisant appel aux ressources et aux compétences dont dispose le Haut-Commissariat en dehors du Centre ; b) consolider les trois composantes de son mandat, à savoir le renforcement des capacités, l'éducation et la documentation dans le domaine des droits de l'homme.

## II. Principales activités concernant les priorités thématiques stratégiques

5. Les priorités stratégiques du Centre sont conformes aux six grands domaines thématiques définis dans le plan de gestion du HCDH pour la période 2018-2021<sup>3</sup>. Au cours de la période considérée, le Centre a plus particulièrement fait porter son action sur les cinq domaines ci-après :

- a) Généraliser la mise en œuvre des résultats des mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme ;
- b) Prévenir les violations et renforcer la protection des droits de l'homme, notamment dans les situations de conflit et d'insécurité ;
- c) Renforcer l'égalité et lutter contre la discrimination ;
- d) Améliorer la participation et protéger l'espace civique ;

---

<sup>1</sup> Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen et État de Palestine.

<sup>2</sup> Afghanistan, Iran (République islamique d') et Pakistan.

<sup>3</sup> Voir [www2.ohchr.org/english/OHCHRReport2018\\_2021/OHCHRManagementPlan2018-2021.pdf](http://www2.ohchr.org/english/OHCHRReport2018_2021/OHCHRManagementPlan2018-2021.pdf).

e) Renforcer l'état de droit et l'application du principe de responsabilité en cas de violations des droits de l'homme.

6. Entre août 2017 et juillet 2019, le Centre a joué un rôle décisif dans le renforcement des capacités de divers acteurs en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, qu'il s'agisse de gouvernements, d'institutions nationales, d'organisations régionales, d'institutions nationales de défense des droits de l'homme, d'universitaires, d'organisations de la société civile, de défenseurs des droits de l'homme, et de dirigeants communautaires et religieux. Au cours de cette période, le Centre a dû faire face à une augmentation de la demande de formation, d'ateliers et de programmes éducatifs concernant les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme, la documentation sur les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits, les droits à la liberté d'opinion et d'expression, notamment la lutte contre les discours motivés par la haine, et la prévention de l'extrémisme violent parmi les jeunes. La demande de documents de référence et de formation sur les droits de l'homme en langue arabe a également augmenté.

7. Au cours de la période considérée, le Centre a aussi appris à mieux maîtriser l'usage des médias sociaux et a renforcé son mandat en matière de documentation.

#### **A. Amélioration de l'application des recommandations des mécanismes internationaux relatifs aux droits de la personne**

8. En partenariat avec le Forum Asie-Pacifique des institutions nationales de protection des droits de l'homme, le Centre a organisé à Doha, du 9 au 11 octobre 2017, un programme sous-régional de formation sur les moyens d'interaction entre les institutions nationales des droits de l'homme et les organes conventionnels et les compétences nécessaires pour cela. Ce programme a réuni 25 participants, dont 12 femmes.

9. Du 8 au 10 octobre 2018, toujours à Doha, le Centre a organisé, en partenariat avec le Comité national des droits de l'homme du Qatar, un atelier destiné à améliorer les connaissances des membres du personnel de ce comité concernant les mécanismes internationaux chargés des questions relatives aux droits de l'homme et les obligations du Qatar. Cet atelier a réuni 13 participants, dont 8 femmes.

10. Du 2 au 5 décembre 2018, à Khartoum, le Centre a réalisé la première phase d'un programme de formation de formateurs pour les institutions nationales des droits de l'homme dans la région arabe. Cette activité a été menée en partenariat avec le Réseau arabe des associations nationales de défense des droits de l'homme et la Commission nationale soudanaise des droits de l'homme. Les formateurs qui ont bénéficié de ce programme centré sur le droit international des droits de l'homme et les mécanismes chargés de veiller à son application étaient au nombre de 24, dont 10 femmes. Les participants se sont engagés à échanger leurs données d'expérience jusqu'à la phase suivante de la formation, prévue pendant le dernier trimestre de 2019.

11. Les 20 et 21 février 2019, à Doha, le Centre a organisé un atelier de sensibilisation aux mécanismes internationaux qui s'occupent des questions relatives aux droits de l'homme, en collaboration avec le Département des droits de l'homme et l'Institut diplomatique du Ministère des affaires étrangères du Qatar. Cet atelier a réuni 20 participants, dont 8 femmes, venus de diverses institutions gouvernementales, d'organisations de la société civile et du Comité national des droits de l'homme du Qatar.

12. Compte tenu de l'adhésion du Qatar au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et au Pacte international relatif aux droits politiques et culturels, le 21 mai 2018, le Centre a organisé deux ateliers en collaboration avec le Comité national des droits de l'homme et le Département des droits de l'homme au

Ministère des affaires étrangères du Qatar, l'un du 25 au 27 février 2019, et l'autre les 2 et 3 avril 2019. Ces ateliers portaient sur les obligations du Qatar aux termes de ces deux pactes et la procédure à suivre pour la soumission des rapports initiaux aux organes conventionnels chargés de surveiller le respect des obligations prévues par ces deux instruments par les États parties. Le premier atelier a réuni 40 participants, dont plus de la moitié étaient des femmes. Il y avait parmi eux des fonctionnaires appartenant à divers ministères, des membres de la Choura, des membres du personnel du Comité national des droits de l'homme, des représentants du Bureau du Procureur, de l'Association des juristes du Qatar, de la Qatar Foundation for Social Work et de la Qatar Media Corporation. Environ 30 participants (dont la moitié étaient des femmes) qui ont participé au deuxième atelier appartenaient à divers organes officiels chargés d'établir les rapports au titre des deux pactes.

13. Du 2 au 4 avril 2019, au Caire, le Centre a organisé dans les locaux du secrétariat de la Ligue des États arabes, en collaboration avec le Département des droits de l'homme, un atelier de formation sur le thème du système international des droits de l'homme. Cet atelier a été mené dans le contexte de la coopération renforcée entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes. Il a réuni 37 participants, dont 17 femmes, appartenant à divers départements de la Ligue des États arabes, et à la Commission arabe des droits de l'homme. L'atelier a notamment abordé la question des principaux traités relatifs aux droits de l'homme et la position des États arabes vis-à-vis de ces traités. Il a également fourni l'occasion d'étudier les moyens de développer la coopération entre la Ligue des États arabes et le HCDH.

14. Les 10 et 11 avril 2019, en collaboration avec l'Institut de Genève pour les droits de l'homme et le service chargé de l'examen périodique universel du HCDH, le Centre a organisé au Qatar un atelier technique sur le renforcement des capacités qui était axé sur l'examen périodique universel. Cet atelier a réuni 20 participants qatariens, dont plus de la moitié étaient des femmes. Il s'adressait aux coordonnateurs pour les droits de l'homme de divers services gouvernementaux afin de renforcer leurs compétences en vue de leur participation au troisième cycle de l'examen périodique universel, en mai 2019.

15. Au cours de la période considérée, le Centre a publié trois volumes en arabe sur les recommandations générales adoptées par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes<sup>4</sup>, les recommandations générales adoptées par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale<sup>5</sup>, et les observations générales adoptées par le Comité des droits de l'enfant<sup>6</sup>. Chaque volume fournit des explications sur la portée du traité pertinent et l'interprétation de certaines questions liées aux droits de l'homme, donne un aperçu des actes qui pourraient être considérés comme des violations potentielles et adresse des conseils aux États sur la meilleure façon de s'acquitter de leurs obligations aux termes du traité considéré. Ces publications s'adressent notamment aux pouvoirs publics, aux institutions nationales de défense des droits de l'homme, aux juristes, aux universitaires, aux organisations de la société civile, aux défenseurs des droits de l'homme et aux journalistes. Elles seront utilisées dans le cadre de la formation assurée par le Centre et d'autres bureaux du Haut-Commissariat sur le terrain dans la région arabe.

16. Le Centre a publié un ouvrage de référence sur les obligations de la Mauritanie en vertu des principaux traités relatifs aux droits de l'homme et de leurs protocoles additionnels, ce qui englobe les déclarations et les réserves de l'État, les observations finales des organes conventionnels sur la Mauritanie et les observations du Gouvernement. Le Centre a par ailleurs produit 20 brochures de sensibilisation sur les obligations de la Mauritanie en vertu des principaux traités relatifs aux droits de l'homme et de leurs protocoles additionnels, ainsi que sur d'autres questions telles

<sup>4</sup> Voir [https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/GC\\_CEDAW\\_Ar.pdf](https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/GC_CEDAW_Ar.pdf).

<sup>5</sup> Voir [https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/GC\\_CERD\\_Ar.pdf](https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/GC_CERD_Ar.pdf).

<sup>6</sup> Voir [https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/GC\\_CRC\\_Ar.pdf](https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/GC_CRC_Ar.pdf).

que les droits des minorités, les institutions nationales de défense des droits de l'homme et l'application des lois.

17. Le Centre a publié la traduction arabe de la première partie du guide du Haut-Commissariat publié dans la série de formation professionnelle n° 20 sur la présentation des rapports aux organes conventionnels des Nations Unies sur les droits de l'homme.

## **B. La prévention des violations et le renforcement de la protection des droits de l'homme, y compris dans les situations de conflit et d'insécurité**

18. Les 28 et 29 novembre 2017, à Doha, le Centre a organisé, à l'intention des membres du Comité national qatarien des droits de l'homme, un atelier sur l'élaboration d'un plan d'action national en matière de droits de l'homme. L'atelier a réuni environ 20 participants, dont plus de la moitié étaient des femmes, parmi lesquels figuraient des ministres et des membres du Comité national des droits de l'homme, de la Commission nationale qatarienne pour l'éducation, la culture et la science et la Qatar Foundation for Social Work. Parmi d'autres questions, l'atelier a examiné la phase préparatoire de la rédaction du plan d'action, les rôles respectifs des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des organisations de la société civile, la phase d'élaboration du plan, notamment des propositions concernant son contenu ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation.

19. Du 19 au 21 novembre 2018, pour la première fois depuis sa création, le Centre a organisé des activités à Djibouti, en partenariat avec le Réseau arabe des institutions nationales de défense des droits de l'homme et la Commission nationale des droits de l'homme de Djibouti. Il a notamment organisé un atelier sur la prévention des discours motivés par la haine et la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste. Cet atelier a réuni environ 30 participants, dont 10 femmes. Parmi ces participants figuraient des fonctionnaires du service public, des membres de la Commission et des membres de son personnel, des organisations de la société civile, des chefs religieux et des journalistes. Cet atelier a notamment donné lieu à des débats sur le Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674), le Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse, qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence (A/HRC/22/17/Add.4, appendice), la Déclaration de Beyrouth et ses 18 engagements relatifs à « la foi pour les droits » (A/HRC/40/58, annexes I et II), et la mise en œuvre des normes relatives aux droits de l'homme par des agents de la force publique et des enquêteurs concernant l'incitation à la haine, l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme. Les débats de l'atelier ont également porté sur la situation concernant les discours haineux et l'extrémisme violent à Djibouti et sur les efforts réalisés pour prévenir ces phénomènes ainsi que le terrorisme.

20. Du 2 au 5 mai 2018, le Centre a organisé, à Tunis, un atelier régional sur le rôle des jeunes acteurs confessionnels dans la promotion des droits de l'homme dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cet atelier avait pour objectif de consulter de jeunes activistes dans le domaine des droits de l'homme et des chefs religieux sur le meilleur moyen de mettre en application le cadre de « la foi pour les droits » dans la région et de remédier aux vulnérabilités des jeunes à l'incitation à la haine et à la violence au nom de la religion. Cet atelier a réuni 25 participants, dont 10 femmes, au nombre desquels figuraient des fonctionnaires du service public, des experts, des éducateurs en matière de droits de l'homme et des membres du personnel de l'ONU. Les participants ont étudié le contexte général, analysé la Déclaration de Beyrouth et ses 18 engagements relatifs à « la foi pour les droits », et envisagé de les intégrer éventuellement dans les programmes sur le renforcement des capacités et l'éducation afin de lutter contre la radicalisation religieuse de la jeunesse. Les

participants à l'atelier ont dégagé des idées sur la meilleure manière de continuer à s'employer ensemble à promouvoir les droits de l'homme.

### **C. Lutte pour l'égalité et contre les discriminations**

21. Du 23 au 26 septembre 2018, à Doha, le Centre a apporté son soutien à la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme et de travailleurs migrants au Qatar, qui était organisé dans le cadre du programme de formation à la diplomatie de l'Université de la Nouvelle-Galles-du-Sud, en partenariat avec Migrant Forum in Asia et l'Université de Georgetown. Environ 30 personnes, dont 10 femmes, ont participé à ce programme, dont des universitaires, des décideurs et des représentants du secteur des affaires et des organisations de la société civile. Le Centre a fourni des informations sur le système international des droits de l'homme, les normes internationales en matière de droits de l'homme et les mécanismes relatifs aux droits des travailleurs migrants.

22. En 2018, le Centre a publié une Compilation des recommandations des dix premières sessions du Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités (2008-2017) qui portent sur le droit à l'éducation, la participation à la vie politique, les droits économiques, les droits des femmes appartenant à des minorités, l'apatridie, les minorités religieuses, les minorités dans le système de justice pénale et les minorités dans les situations de crise humanitaire. Le Centre a également produit une publication intitulée « Minorities' Rights: Standards and Guidance » (Droits des minorités : normes et directives), qui reprend les principaux documents relatifs aux droits des minorités. Ces deux publications visent à mettre un guide et des documents de base<sup>7</sup> à la disposition des défenseurs des droits des minorités et autres acteurs de la société civile, et aussi des responsables de l'administration publique, des institutions nationales relatives aux droits de l'homme, et des juristes.

### **D. Renforcement de la participation et protection de l'espace civique**

23. Du 17 au 19 août 2017, à Amman, le Centre et le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, en partenariat avec l'organisation jordanienne Tadhamon, ont organisé à l'intention de 20 femmes défenseurs des droits de l'homme une formation axée sur la collaboration avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme.

24. Du 10 au 13 mai 2018, dans le prolongement de la Journée mondiale de la liberté de la presse, pour sa toute première intervention en Mauritanie, le Centre a organisé à Nouakchott un séminaire sur les médias, la justice et l'état de droit au regard du contrôle de l'exercice du pouvoir, et un atelier de formation sur les médias et l'état de droit. Ces deux manifestations ont été organisées en partenariat avec le centre Al-Jazeera Public Liberties and Human Rights et le syndicat général des journalistes mauritaniens ; le séminaire a rassemblé 70 participants, dont 25 femmes, et l'atelier a réuni 40 journalistes, dont 20 femmes, ainsi que des représentants du Ministère des communications, de l'institution nationale des droits de l'homme et des organisations de la société civile. Le séminaire a abordé divers problèmes, parmi lesquels la création d'un environnement juridique favorable pour la liberté de la presse, l'accès à l'information, la protection des journalistes et la liberté de la presse, la liberté d'expression en ligne, ou encore le rôle des médias pendant les élections. L'atelier a porté sur divers thèmes, dont l'accès à l'information, la sécurité des journalistes, une couverture par les médias qui respecte les droits de l'homme, notamment lorsqu'il

<sup>7</sup> [https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Minority\\_Forum\\_Ar.pdf](https://untrainingcentre.ohchr.org/ar-ae/Documents/Minority_Forum_Ar.pdf).

s'agit de questions ayant trait aux femmes, aux enfants et aux migrants, et la lutte contre les propos haineux.

25. Le 20 septembre 2018, à Doha, le Centre a organisé un atelier de sensibilisation à une approche du journalisme fondée sur les droits de l'homme, auquel ont participé 15 journalistes, dont 5 femmes. Il s'agissait d'améliorer les connaissances des participants en matière de droit international des droits de l'homme et d'obligations des États dans des domaines essentiels (par exemple la discrimination à l'égard des femmes, les discours haineux, le racisme et la xénophobie) et de les encourager à adopter dans leur travail une approche qui respecte les droits de la personne.

26. Du 21 au 23 novembre 2018, à Tunis, le Centre et le Bureau régional du HCDH pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont organisé un atelier à l'intention de 18 femmes défenseurs des droits de l'homme venues de 12 pays arabes afin d'établir une feuille de route pour l'action des défenseurs des droits de l'homme en général et pour les femmes défenseurs de ces droits dans la région arabe. Cet atelier visait à accroître la participation des femmes défenseurs des droits de l'homme dans un contexte régional dans lequel elles se trouvent de plus en plus confrontées à des formes d'intimidation et de représailles de la part d'acteurs étatiques et non étatiques. L'atelier a conduit à la constitution d'une coalition régionale destinée à aider les femmes défenseurs des droits de l'homme et à plaider en faveur d'un environnement plus sûr pour leur action.

27. Du 19 au 21 avril 2019, à Rabat, dans le cadre de la préparation de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le Centre a organisé deux manifestations avec le centre Al-Chourouk pour la défense des médias, des droits de l'homme et de la démocratie et le centre Al-Jazeera Public Liberties and Human Rights, à savoir un séminaire sur les possibilités et les défis propres aux nouveaux médias, et un atelier de formation sur la protection des droits de l'homme dans les nouveaux médias. Le séminaire a attiré 60 participants – responsables des administrations publiques, universitaires et étudiants du troisième cycle –, dont 25 femmes ; il a porté sur les nouveaux médias ainsi que sur les perspectives et les défis liés aux technologies numériques dans la perspective des droits de l'homme. L'atelier de formation a réuni 32 participants, dont la moitié étaient des femmes, principalement des journalistes appartenant à diverses plateformes médiatiques et des étudiants dans le secteur des médias. La formation a porté sur les garanties dont sont assortis le droit à la liberté d'opinion, le droit à la liberté d'expression, le droit à l'accès et à la diffusion de l'information, et le droit de participer aux affaires publiques en vertu des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme. Elle a également porté sur le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme, et les participants ont échangé des idées au sujet d'initiatives visant à lutter contre la propagation de discours prônant la haine nationale, raciale ou religieuse, qui constituent une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.

28. Le 11 décembre 2018, à Doha, le Centre a organisé un colloque sur les défis et les possibilités propres aux médias dans le domaine des droits de l'homme, en partenariat avec le centre Al-Jazeera Public Liberties and Human Rights. Environ 40 participants, journalistes pour la plupart, dont la moitié étaient des femmes, ont assisté à ce colloque.

## **E. Renforcement de l'état de droit et de l'application du principe de responsabilité dans les cas de violations des droits de la personne**

29. Du 13 au 15 décembre 2017, à Doha, le Centre a organisé, en collaboration avec le Réseau arabe des associations nationales de défense des droits de l'homme, un atelier de formation sur le rôle des institutions nationales des droits de l'homme dans le suivi et la documentation des violations des droits de l'homme et le traitement des plaintes. Ont participé à cet atelier 24 représentants de 10 institutions nationales des

droits de l'homme, dont 9 femmes. Cet atelier a porté sur les principes de base à observer pour la collecte, le suivi, la documentation et l'établissement de rapports en matière de violations des droits de l'homme.

30. Du 16 au 21 mai 2018, à Nouakchott, le Centre a apporté son soutien à un programme de renforcement des capacités des services de police organisé par le Bureau régional du HCDH en Mauritanie, en partenariat avec l'école nationale de police de Mauritanie. Ont participé à ce programme 30 policiers, dont 10 femmes, les sujets abordés comprenant notamment l'exercice démocratique des fonctions de police, l'encadrement des réunions publiques, les arrestations, les droits de l'homme et l'usage de la force, la non-discrimination, et les questions de genre.

31. Du 11 au 14 novembre 2018, à Doha, à l'occasion de la célébration nationale de la Journée des droits de l'homme au Qatar et en coopération avec le Département des droits de l'homme du Ministère de l'intérieur, le Centre a organisé un atelier de formation sur l'interdiction de la torture dans la loi et dans la pratique : de l'interdiction à la prévention. Cet atelier s'est inscrit dans l'action menée par les autorités pour mettre en application les recommandations que le Comité contre la torture avait adressées au Qatar en juin 2018. Ont participé à cet atelier environ 30 personnes, dont 10 femmes. Les participants étaient des policiers, des médecins, des représentants de plusieurs ministères, des institutions nationales des droits de l'homme, du Bureau du Procureur, de la Qatar Foundation for Social Work, et du service de réadaptation médicale de la Hamad Medical Corporation.

32. Au cours de la période considérée, le Centre a publié la traduction en langue arabe des publications du HCDH intitulées *Protocole de Minnesota relatif aux enquêtes sur les homicides résultant potentiellement d'actes illégaux*<sup>8</sup>, *Commissions d'enquête et missions d'établissement des faits sur le droit international des droits de l'homme et le droit humanitaire international (orientations et pratiques)*<sup>9</sup>, et *Integrating a Gender Perspective into Human Rights Investigations: Guidance and Practice* (Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les enquêtes sur les droits de l'homme (orientations et pratiques)<sup>10</sup>.

## F. L'éducation et la formation aux droits de l'homme

33. Les 23 et 24 avril 2019, à Doha, en vue de préparer la quatrième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, le Centre a organisé une table ronde avec 12 experts de la région arabe, dont 5 femmes, afin d'examiner des propositions de collaboration avec la jeunesse dans le domaine des droits de l'homme. Les experts ont présenté les travaux menés en vue d'inclure les droits de l'homme dans l'enseignement formel et informel, par le biais de lois, de politiques, de planification et de programmes, et aussi d'initiatives non officielles. Les experts ont également débattu des enseignements tirés des expériences de collaboration avec les jeunes dans l'enseignement des droits de l'homme et ont étudié des idées de travaux futurs pour la quatrième phase du Programme.

34. Au cours de la période considérée, le Centre a accueilli plusieurs étudiants, chercheurs et spécialistes, leur a donné des conseils sur des questions de droits de l'homme de caractère général, et a mis à leur disposition une documentation sur les questions de droits de l'homme.

35. Le Centre a continué d'utiliser sa page Facebook pour diffuser des informations sur les questions de droits de l'homme et les mécanismes relatifs aux droits de l'homme et a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation, notamment sur la lutte

<sup>8</sup> Voir [www.ohchr.org/Documents/Publications/MinnesotaProtocol\\_AR.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Publications/MinnesotaProtocol_AR.pdf).

<sup>9</sup> Voir [www.ohchr.org/EN/Documents/Publications/CoI\\_Guidance\\_and\\_Practice\\_AR.pdf](http://www.ohchr.org/EN/Documents/Publications/CoI_Guidance_and_Practice_AR.pdf).

<sup>10</sup> Voir [www.ohchr.org/EN/Issues/Education/Training/WPHRE/Fourthphase/Pages/FourthPhaseIndex.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Education/Training/WPHRE/Fourthphase/Pages/FourthPhaseIndex.aspx).



contre la discrimination à l'égard des femmes, les droits de l'homme dans les entreprises, l'état de droit, la démocratie, les disparitions forcées, la levée de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, les droits des personnes âgées et les droits fondamentaux des migrants.

36. Le Centre a diffusé les publications du HCDH, y compris ses propres publications, aux gouvernements, aux institutions gouvernementales, aux institutions nationales des droits de l'homme, aux organisations de la société civile, aux bibliothèques publiques, aux établissements et aux centres de recherche, ainsi qu'aux médias. Au cours de la période considérée, le Centre a distribué près de 3 000 exemplaires imprimés et plus de 1 000 copies électroniques de ces publications sur les droits de l'homme.

37. Le Centre a également préparé, imprimé et diffusé des milliers d'affiches sur les grands principes et normes dans le domaine des droits de l'homme à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a également organisé diverses manifestations pour marquer cet anniversaire. La première série d'activités a été organisée à Doha, du 8 au 10 décembre 2017, en partenariat avec le Comité national des droits de l'homme du Qatar et la Cultural Village Foundation de Katara. Certaines de ces activités autour des valeurs et des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme s'adressaient aux enfants. Cinquante visiteurs ont participé à la campagne « Faites-vous entendre » et 20 artistes ont apporté leur contribution à une exposition regroupant 32 peintures sur le thème des droits de l'homme.

38. Le 6 décembre 2018, à Doha, le Centre a organisé, en collaboration avec le centre d'études sur les conflits et les questions humanitaires de l'Institut des hautes études universitaires de Doha, une table ronde sur le thème « Les droits de l'homme sont essentiels pour la paix », à laquelle ont participé des partenaires qatariens, des membres de la communauté diplomatique à Doha, des universitaires, des étudiants et des journalistes.

39. Le Centre a examiné et édité la traduction arabe de la publication du HCDH intitulée *ABC – L'enseignement des droits de l'homme : Activités pratiques pour les écoles primaires et secondaires*<sup>11</sup>.

### III. Conclusions

40. **Au cours de la période considérée, le Centre a continué de renforcer ses activités de partenariat avec un large éventail de parties prenantes dans la région arabe, contribuant ainsi à la poursuite de la promotion des droits de l'homme et du soutien aux activités de sensibilisation aux droits de l'homme. Il a également renforcé la composante documentation de son mandat, en touchant un nombre croissant de bénéficiaires, notamment parmi la jeunesse. Pour la première fois depuis sa création, le Centre a organisé des activités à Djibouti et en Mauritanie. Il a ajouté des questions essentielles à celles sur lesquelles portent ses activités de renforcement des capacités, comme par exemple les nouveaux médias et les technologies numériques, les discours haineux et l'incitation à la discrimination, ou encore la prévention de l'extrémisme violent.**

41. **Le Centre a toutefois continué de rencontrer de grandes difficultés dans l'exécution de son mandat en raison des ressources humaines limitées dont il dispose par rapport à l'étendue de la zone géographique dans laquelle il opère et des demandes croissantes auxquelles il est appelé à répondre. Il a ainsi dû rejeter plusieurs demandes d'ateliers de renforcement des capacités et de programmes**

<sup>11</sup> Voir [www.ohchr.org/Documents/Publications/ABCcar.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/Publications/ABCcar.pdf).

de formation, dont certaines émanaient de différents États et de la Ligue des États arabes. Il a également été dans l'incapacité de mener un nombre important d'activités dans des pays non arabophones. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'aptitude du Centre à mieux servir les États Membres et à s'acquitter comme il convient de son mandat.

42. Au cours des deux prochaines années, le Centre redoublera d'efforts pour répondre aux besoins des 25 pays dont il s'occupe. Afin de renforcer les trois composantes de son mandat conformément à la résolution [60/153](#) de l'Assemblée générale, le Centre se propose de développer son programme d'éducation aux droits de l'homme en donnant une plus grande place à la jeunesse dans la perspective de la prochaine phase de l'enseignement des droits de l'homme à l'échelle mondiale. Il se propose également de développer plus largement les programmes de formation à l'intention des institutions de l'État, des institutions nationales des droits de l'homme et des organisations de la société civile. En outre, il s'efforcera de renforcer sa composante documentation, notamment la production et la diffusion de matériel didactique sur les droits de l'homme en langue arabe.

---